

**Arrêté ministériel portant désignation d'enseignants  
auprès du service de l'Enseignement à Distance organisé  
en e-learning**

**A.M. 18-12-2019**

**M.B. 31-01-2020**

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Vu le décret du 13 juillet 2016 organisant l'enseignement à distance de la Communauté française en e-learning ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 mai 2017 réglant les modalités d'application du décret du 13 juillet 2016 organisant l'enseignement à distance de la Communauté française en e-learning ;

Considérant les besoins en recrutement relatifs à divers projets de tutorat et de conception de cours ;

Considérant la procédure de sélection et la correspondance des candidats avec les profils recherchés,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Les enseignants identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à Distance jusqu'au 31 août 2021 :

- Madame Emilie BOECKMANS, Institutrice primaire
- Madame Nadia Clara COSTA, Licence en Sciences biologiques
- Monsieur Yves DECAMPS, Instituteur primaire
- Madame Valérie FONTAINE, Institutrice primaire
- Madame Valérie GATIN, AESI Anglais - Allemand
- Monsieur Arnaud GERAIN, AESI Sciences humaines
- Madame Giulia GIORDANO, AESI Mathématiques
- Madame Marzia MELIS, Institutrice primaire
- Monsieur Giuliano ORIGINARIO, CAP Comptabilité
- Madame Margaux WAFFLART, Institutrice primaire

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Fait à Bruxelles, le 18 décembre 2019.

V. GLATIGNY